



Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mercredi 12 juillet 2017 à 19 h à la salle Joseph-Pelletier, située au 150, rue Saint-Joseph à Squatec.

Sont présents : M^{mes} Jacqueline Caron, mairesse
Suzanne Ouellet, conseillère
Chantal Pelletier, conseillère
Juliette Côté, conseillère
M. Alain Malenfant, conseiller
Francis Pelletier, conseiller
Sont absents : M^{me} Francine Roy, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Jacqueline Caron, mairesse.

Michel Barrière, directeur général est aussi présent.

AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil tel que requis par l'article 156 du Code municipal.

Madame la mairesse procède à l'ouverture d'une séance extraordinaire à 19 h.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2017-07-181

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de M. Alain Malenfant, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

RÉSOLUTION N° 2017-07-182

ACCEPTATION D'UNE SOUMISSION – MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE

Considérant l'appel d'offres des services professionnels en ingénierie pour le remplacement de la conduite d'aqueduc du rang 5 et 6 Est;

Considérant la réception de cinq (5) soumissions;

Considérant que les cinq (5) soumissions sont conformes suite à l'analyse fait par le comité de sélection;

Considérant les recommandations du comité de sélection aux autorités concernées l'adjudication du contrat d'ingénierie au soumissionnaire ayant présenté l'offre qui a obtenu 23.08 comme meilleur pointage final;

Sur la proposition de Mme Juliette Coté, il est résolu d'octroyer le contrat à la firme Stantec pour les services professionnels en ingénierie dans le projet de remplacement de la conduite d'aqueduc rang 5 et 6 Est. Le montant de la soumission est de 54 844.45 \$ (taxes incluses).

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION 2017-07-183

RÉSOLUTION POUR SIGNATURE – CAISSE POPULAIRE – DIRECTEUR GÉNÉRAL

Sur la proposition M. Francis Pelletier, il est résolu de désigner monsieur Michel Barrière, directeur général, secrétaire-trésorier à titre de signataire des chèques, des effets et des documents officiels de la municipalité. Il est de plus résolu qu'il soit nommé administrateur principal pour AccèsD.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION 2017-07-184

MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2017-05-096

Considérant que madame Julie Garon ne travaille plus pour la municipalité de Saint-Michel-du-Squatec;

Sur la proposition de Mme Chantal Pelletier, il est résolu de modifier la résolution portant le numéro 2017-05-096, soit de nommer le directeur général comme signataire de l'entente de partenariat avec la Caisse populaire Desjardins des Lacs de Témiscouata.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION 2017-07-185

DÉLÉGATION DE POUVOIRS AU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR L'ANNÉE 2017

Sur la proposition de M. Alain Malenfant, il est résolu de modifier la résolution 2017-01-014 pour inclure le féminin et masculin au titre de la direction générale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Je, Michel Barrière, directeur général, certifie que les crédits nécessaires au paiement des dépenses réalisées et engagées dont il est fait mention dans le présent procès-verbal sont disponibles.

Directeur général, secrétaire-trésorier

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de la séance à 19 h 15.

En signant le procès-verbal, Jacqueline Caron, mairesse, est réputée avoir approuvé et signé chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Mairesse

Directeur général, secrétaire-trésorier